

Tableau 5 (suite)

Programmes de stimulants fédéraux

Genre d'activité commerciale à laquelle le stimulant peut s'appliquer Stimulants à l'investissement et à l'expansion des exportations	Programme	Stimulants offerts
• Promotion du marché d'exportation par la prestation d'assurance financière au commerce international.	SEE—Société pour l'expansion des exportations	L'aide comprend: assurance-crédit à l'exportation pour perte ou non-paiement; financement à long terme; caution et garantie d'exécution; garantie des investissements à l'étranger pour perte attribuable à une expropriation, à une guerre, etc.; remise d'effets à recevoir de l'étranger.
• Achat et services consultatifs à plus de 90 pays pour favoriser le commerce entre le Canada et d'autres pays et appuyer le secteur privé dans des projets d'immobilisations.	CCC—Corporation commerciale canadienne	Agit en qualité d'entrepreneur général auprès du pays client; sous-traite avec des entreprises canadiennes; aide au paiement rapide.
• Promotion du commerce d'exportation du Canada et services d'experts-conseils en matière de marché d'exportation. Encouragement des investissements étrangers au Canada.	Ministère des Affaires extérieures, offices d'expansion commerciale et industrielle et bureaux internationaux	Toute une gamme d'aide et de services. Renseignements sur l'accès aux marchés. Renseignements sur les investissements.
• Projets de commercialisation pour des études de faisabilité, des recherches de marché et des projets de publicité et touristiques (par ex., diffusion de renseignements, événements spéciaux, conférences), promotion de normes et de spécifications de produits canadiens, catalogues, foires commerciales et développement de marchés d'exportation.	PDIR et Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)	Contributions jusqu'à concurrence de 75 p. 100 du coût des études et des projets touristiques.
• Expansion des entreprises dans les pays en voie de développement.	ACDI—Agence canadienne de développement international	Subventions jusqu'à concurrence de \$100 000 aux fins d'études de faisabilité portant sur des occasions d'investissements.